



Club Micro de
l'AABF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 NOVEMBRE 2020

1 – RAPPORT MORAL

1- Adhérents

Le Club compte actuellement 64 membres actifs, c'est-à-dire 2 de plus que l'an dernier. Il y a eu en fait peu de mouvements : trois adhérents ont été radiés suite à leur démission, et nous avons enregistré 5 adhésions.

A ce nombre d'adhérents directs du Club, il convient d'ajouter les personnes qui appartiennent à la section photo avec laquelle nous avons conclu un jumelage. Mais dans les faits, depuis le déménagement qui nous a éloignés de cette section, peu de « photographes » fréquentent notre Club.

Il est bon de remarquer cette année encore que le Club Micro reste la seule section de l'AABF susceptible de fournir une assistance, en matériels, en logiciels, en conseils ou formations à ceux qui désirent s'initier au montage vidéo. Logiquement cette population devrait être de plus en plus nombreuse puisque tout le monde désormais dispose des outils pour capter des séquences animées que ce soit par l'intermédiaire de son appareil photo numérique ou de son smartphone.

Tous les adhérents du Club Micro disposent d'Internet et, depuis janvier 2014, le Club ne communique plus avec ses adhérents que par Internet ; il est donc indispensable de disposer d'un accès au monde numérique pour bénéficier des services du Club.

Le prélèvement automatique des cotisations concernait la très large majorité des adhérents. Désormais l'AABF impose ce mode de perception. De même les inscriptions au Club devront s'effectuer par l'intermédiaire du site Internet de l'AABF.

Une prochaine Newsletter vous donnera plus de détails sur ces procédures.

2 – L'évolution des moyens mis en œuvre

1 - MATERIELS

En raison de la période de confinement les évolutions du matériel du Club sont très limitées cette année.

Le principal point à signaler est le remplacement de notre Freebox Révolution par le nouveau modèle de ce fournisseur d'accès, la Freebox POP.

Le fonctionnement de ce matériel est satisfaisant ; toutefois les techniciens de Free ont remarqué que le débit de notre ligne était inférieur à ce qu'il devrait être. Les techniciens d'Orange, de Free et de la Banque travaillent actuellement pour résoudre le problème.

2 - LOGICIELS

Comme toujours, les logiciels installés sont régulièrement mis à jour.

Le renouvellement annuel des licences de *e-monsite* pour le développement et la mise à jour du site, le renouvellement pour un an de la redevance pour le nom de domaine *clubmicro-aabf.fr* et le prochain renouvellement de notre licence pour 4 postes à *Malwarebytes* complètent nos dépenses en matière de logiciels.

3 – LE LOCAL

L'an dernier, nous vous informions que le local était le sujet qui fâche !

Il semble que le sujet soit clos pour au moins plusieurs années.

Nous sommes installés depuis le printemps à l'entresol du bâtiment de la Médiathèque où nous cohabitons avec la section Philatélie. Le local est clair et correspond assez bien à nos besoins.

3- Les activités du Club

3.1 Les Permanences

Les permanences sont restées assurées chaque jeudi pendant au minimum 2 heures sauf pendant la période de confinement et les congés d'été.

Cela revient à dire, hélas ! ,que les permanences n'ont été assurées en fait que pendant peu de mois !

Ces permanences constituent un rendez-vous fréquenté par :

- des visiteurs qui cherchent des renseignements,
- des adhérents qui ont besoin d'un conseil ou viennent avec leur micro portable pour un dépannage.

Dans la pratique c'est souvent plus de la moitié du bureau qui était présent dans le local le jeudi.

Nous nous efforçons de toujours bien vous accueillir avec l'aide d'une tasse de café ou d'une boisson fraîche.

Les membres du bureau apprécient ces permanences qui constituent pour eux un bon moyen de connaître personnellement les adhérents du club, ainsi que leurs soucis ou leurs attentes. Ils espèrent que les conditions sanitaires permettront de les reprendre vers la fin de l'année.

3.2 Les moyens d'information

3.2.1 La Newsletter

La communication ponctuelle du Club vers ses adhérents est désormais assurée par la Newsletter adressée par le canal du site du Club.

Si vous ne recevez pas cette Newsletter vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site ou nous demander par mail de vous inscrire.

Actuellement chaque Newsletter est diffusée à 80 exemplaires environ.

La Newsletter vous rappelle systématiquement :

- Les règles d'accès au site Internet et les procédures d'inscription aux diverses formations.
- Les diverses pages qui ont été ajoutées au site Internet depuis la précédente Newsletter ainsi que les pages anciennes qui ont été fortement remaniées.

Elle vous donne également des nouvelles sur la vie du Club : réunions de bureau, achats divers (matériel ou logiciel).

En période de confinement cette Newsletter devient le lien principal entre le Club et ses adhérents.

3.2.2 Le site Internet

Le site Internet est devenu normalement la principale source d'informations pour les adhérents. Encore faudrait-il qu'ils le consultent !

Le plan général des rubriques n'a pas fait l'objet de modifications importantes. On trouve toujours :

- **Qui sommes-nous ?**
- **Le Club pour ses membres**
- **Les conseils du Club**
- **L'actualité du monde numérique**
- **Contribution des membres**

Le site peut également être un vecteur d'information des membres vers le Club. Vous pouvez nous contacter et divers formulaires sont en ligne : nous avons déjà reçu des adhésions transmises en ligne et les inscriptions aux divers modules de formation proposés doivent être transmises électroniquement à l'aide du formulaire mis à disposition.

3.3 Les formations

Les offres de formation du Club sont désormais bien en place mais, cette année, les demandes ont été peu nombreuses et les circonstances n'ont pas permis l'organisation de diverses sessions.

On semble s'acheminer vers des séances d'explications et des présentations personnalisées en fonction des demandes exprimées lors des permanences.

3.4 – Le prêt de matériel

Comme cela est signalé depuis plusieurs années, cette activité est en plein déclin, qu'il s'agisse des appareils photos numériques ou des ordinateurs portables.

Nos adhérents sont vraisemblablement déjà équipés et il n'y a plus de découverte à faire avec ce type de matériels.

En matière de PC, le Club ne possède dorénavant que le portable ACER acheté l'an dernier.

Par contre, il n'est pas inutile de rappeler que le Club peut prêter d'autres types de matériels comme un calibre d'écran ou un disque dur externe, une tablette graphique et surtout un scanner de diapositives qui a été acquis après une consultation des adhérents qui avait montré un besoin en la matière.

3.5 – L'assistance à distance

Depuis plusieurs années, les membres du Bureau ont mis en œuvre des possibilités d'assistance à distance des adhérents qui éprouvent des difficultés avec le fonctionnement de leur équipement. Avant l'ouverture de cette possibilité, ils recevaient surtout de bonnes paroles et étaient invités à venir au Club avec leur matériel lorsque cela était possible (PC portable). Mais, même avec leur ordinateur apporté au Club, certaines interventions n'étaient guère possibles en particulier lorsque le dysfonctionnement portait sur la mise en œuvre d'une imprimante ou les relations avec la box du fournisseur d'accès.

Désormais, le Club est en mesure de prendre à distance le contrôle d'un ordinateur, quel que soit son système d'exploitation. Il faut bien entendu disposer d'une liaison Internet en état de marche et que l'ordinateur à dépanner puisse au moins charger son système d'exploitation.

Ensuite, l'adhérent qui veut se faire dépanner accrédite le Club pour la durée de l'intervention et tout se passe comme si l'intervenant du Club était sur place aux commandes de l'ordinateur malade.

Plusieurs interventions de ce type couronnées de succès ont été réalisées au cours de ces dernières années.

Pour faciliter l'accès à ce service il est désormais possible de le demander même en dehors de la permanence du jeudi ; l'opération est alors effectuée depuis le domicile de certains membres du Bureau.

Pour la bonne marche de ce service, il est prudent de fixer un rendez-vous de dépannage quelques jours au préalable par téléphone ou mail adressé au Club.

4 – Divers

4.1 Accès à nos locaux

Si pour les membres du bureau et quelques utilisateurs réguliers, les problèmes d'accès sont désormais bien réglés à l'aide d'un badge accréditif, l'accès **occasionnel** à nos locaux reste plus difficile en dehors de la permanence en raison des mesures de sécurité.

Rappelons que pour les accès ponctuels dans notre local :

- **aux horaires de la permanence**, et en période normale, il faut, en pratique, profiter du passage de quelqu'un ou téléphoner au Club pour qu'on vienne vous ouvrir. En fait, en raison de l'ouverture aux mêmes heures de la Médiathèque, les passages sont nombreux et l'entrée ne présente pas de réelles difficultés.
- **en dehors des permanences**, le site Internet donne la marche à suivre. Il convient de préciser que cela n'est possible que pendant les heures d'ouverture du secrétariat de l'AABF.

4.2 Cotisations

Le bureau a décidé de maintenir à 22 euros la cotisation annuelle pour les nouveaux adhérents et de ramener son montant à 15 euros pour les anciens adhérents qui n'ont pas pu bénéficier d'un service normal de la part du Club en 2020.

4.3 Membres du bureau

Le bureau est actuellement composé de 10 membres, à savoir :

- J-P Bouchon Président
- J Colomb Trésorière
- M-C Gourdin Secrétaire
- J-L Chambon
- J-M Gault
- J-C Girard
- J-P Lautrédoux
- F Ligeron
- J Mermoz
- J Roquencourt

J-M Georget qui faisait partie du Bureau a dû démissionner en cours d'année en raison de son déménagement en province.

Les dix membres actuels se représentent.

5 – Projets pour 2021

Vu les circonstances sanitaires qui empêchent toute visibilité pour 2021 nous ne formulons pas de prévisions précises.

Nous nous efforcerons de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement et de mettre à jour les divers logiciels.

2 – RAPPORT FINANCIER

2.1 Budget 2020

Recettes		
<i>Report à nouveau</i>	204,29	
<i>Produit des cotisations</i>	1342	
TOTAL		1546,29
Dépenses		
<i>Matériels</i>	144,99	
<i>Logiciels</i>	95	
<i>Consommables</i>	127,58	
<i>Frais de réception</i>	111	
TOTAL		478,57

Il reste donc environ 1000€ qui seront consacrés :

- Au renouvellement pour un an de la licence Malwarebytes (environ 50€)
- A l'achat de consommables (encre, papier, etc.).

Et qui, pour le reste, amortiront la réduction annoncée des cotisations de l'année à venir (de 22€ à 15€)

2.2 Budget prévisionnel 2021

Pour les recettes nous n'avons pas anticipé de variation importante du nombre de nos adhérents.

Les prévisions de recettes se montent donc à : $60 \times 15 = 900 \text{ €}$.

Compte tenu du report à nouveau nous disposerons donc d'environ 1.800€

Les dépenses ont donc été réparties ainsi :

• Consommables	200
• Matériels : Achat et réparation	500
• Achat de logiciels	300
• Frais de réception	400
• Divers non prévus	400
• TOTAL	1800

Il faut noter que pour 2021 le Club ne va pas demander de subvention d'investissement ; il financera ses achats sur le seul produit des cotisations et dans les limites fixées par l'expert-comptable de l'AABF.

3 – APPEL À CANDIDATURE POUR LE BUREAU

Les dix membres actuels du bureau se représentent.

4 – RÉOLUTIONS MISES AUX VOIX

1. Approuvez-vous le rapport moral ?
Approuvé à l'unanimité

2. Approuvez-vous le rapport financier ?
Approuvé à l'unanimité

3. Approuvez-vous la réélection des membres du bureau ?

- J-P Bouchon
- J-L Chambon
- J Colomb
- J-M Gault
- J-C Girard
- M-C Gourdin
- J-P Lautrédoux
- F Ligeron
- J Mermoz
- J Roquencourt

N.B. : Les votes négatifs peuvent être individualisés

Tous les membres réélus à l'unanimité